



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 09 octobre 2022

### Commune de KOUNGOU et de BANDRABOUA RD19 – RN1 Transport exceptionnel du Pont VMD de Dzoumogné Restriction de circulation et stationnement interdit

Le transport de l'ouvrage de substitution qui va remplacer le pont Bailey de Dzoumogné aura lieu le lundi 10 octobre entre 19h00 et 4h00 du matin le mardi 11 octobre. Un essai à blanc avec remorque déployée sera réalisé au préalable, entre le dimanche 9 octobre 20h00 et le lundi 10 octobre 2h00.

Le convoi exceptionnel d'une longueur de plus de 35 m et d'une largeur de près de 4 m empruntera l'itinéraire situé entre la sortie du Port de Longoni et le Pont de Dzoumogné. Il empruntera la RD19 puis la RN 1 et traversera les villages de Longoni et Bouyouni.

Durant les phases d'essai et de convoyage, la circulation sera régulée en temps réel par la DEAL pour permettre le passage du convoi sans interruption prolongée de la circulation.

Afin d'assurer la sécurité du transport et des véhicules des usagers, **le stationnement sur l'ensemble de l'itinéraire sera interdit de part et d'autre de la voie du dimanche 9 octobre à partir de 16h00 au mardi 11 octobre à 4h00.**

La préfecture appelle les usagers au respect de cette obligation et les remercie de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

#### Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976